



La Française Obligations Carbon Impact T

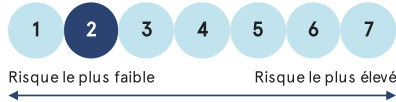


Pays d'enregistrement: FR AT

CHIFFRES CLÉS

Valeur liquidative : 94,56€
Actif sous gestion : 91,50M€

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE



HORIZON DE PLACEMENT

1 an	2 ans	>3 ans	4 ans	5 ans
------	-------	--------	-------	-------

CARACTÉRISTIQUES

Forme juridique : Compartiment de la SICAV de droit français LA FRANÇAISE
Classification AMF : Obligations et autres titres de créances libellés en euro
Date de création : 26/01/2022
Indice de référence : Bloomberg Euro Aggregate Corporate Index TR
Affectation des sommes distribuables : Capitalisation
Devise : EUR
Fréquence de Valorisation : Quotidienne
Type de clientèle : Tous souscripteurs
Risques principaux supportés : cocos, crédit, dérivés, perte en capital, taux

INFORMATIONS COMMERCIALES

Code ISIN : FR0014003001
Code Bloomberg : LAOCITE FP Equity
Centralisation : J avant 11H00
Règlement : J+2 ouvrés
Éligibilité au PEA : Non
Droits d'entrée max : 0,5%
Droits de sortie max : 0%
Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation : 0,60% (30/06/2023)
Coûts de transaction : 0,16% (30/06/2023)
Dépositaire : BNP Paribas SA
Valorisateur : BNP Paribas SA
Société de gestion : La Française Asset Management
Gérant(s) : Marie LASSEGNORE

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

L'objectif de l'OPC, de classification « Obligations et autres titres de créance libellés en euro », est de rechercher sur la période de placement recommandée supérieure à 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence en investissant dans un portefeuille d'émetteurs filtré préalablement selon des critères ESG et analysés sous l'angle de leur compatibilité avec la transition énergétique selon une méthodologie définie par la société de gestion. Le compartiment s'engage à avoir une moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre du portefeuille par euro investis (scopes 1 et 2) au moins 50% inférieure à celle de l'univers d'investissement comparable représenté par l'indicateur de référence.

PERFORMANCES NETTES

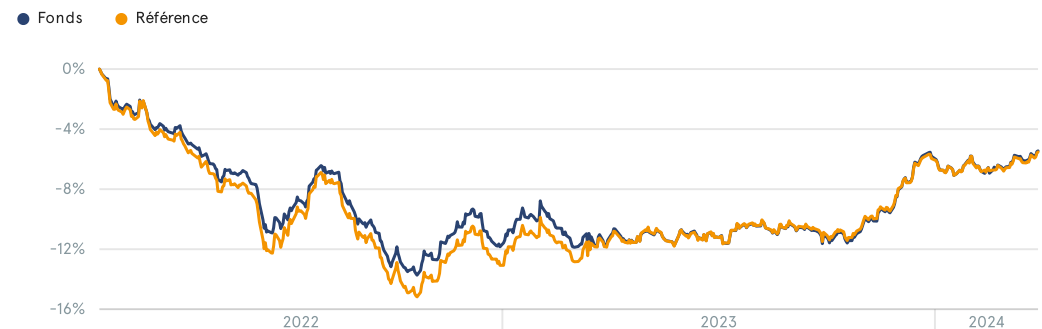
Les chiffres cités ont trait aux années écoulées, et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Ces performances ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

Cumulées	1 mois	3 mois	Année en cours	1 an	3 ans	5 ans	Création
Fonds	1,22%	0,38%	0,38%	6,70%	-	-	-5,45%
Référence	1,22%	0,47%	0,47%	6,82%	-	-	-5,52%
Annualisées							Création
Fonds							-2,55%
Référence							-2,58%

HISTORIQUE DES PERFORMANCES NETTES MENSUELLES

		Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aoû.	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.	Année
2024	Fonds	0,02%	-0,85%	1,22%										0,38%
	Référence	0,14%	-0,88%	1,22%										0,47%
2023	Fonds	2,01%	-1,63%	0,17%	0,46%	0,22%	-0,45%	1,00%	0,12%	-0,97%	0,44%	2,41%	2,95%	6,84%
	Référence	2,22%	-1,44%	1,00%	0,70%	0,17%	-0,44%	1,05%	0,16%	-0,86%	0,40%	2,30%	2,73%	8,19%
2022	Fonds	-0,59%	-2,33%	-1,01%	-2,51%	-0,92%	-3,33%	3,98%	-3,62%	-3,12%	0,50%	2,41%	-1,69%	-11,84%
	Référence	-0,67%	-2,51%	-1,20%	-2,74%	-1,23%	-3,49%	4,70%	-4,23%	-3,32%	0,10%	2,81%	-1,77%	-13,07%

EVOLUTION DE LA PERFORMANCE NETTE SUR 3 ANS



INDICATEURS DE PERFORMANCE

Fréquence hebdomadaire	1 an	3 ans	5 ans	Depuis création
Volatilité fonds	4,24%	-	-	Gain Maximum 9,60% (21/10/2022 -> 28/03/2024)
Volatilité indice	4,03%	-	-	Max. Drawdown -13,73% (26/01/2022 -> 21/10/2022)
Tracking-Error	0,49%	-	-	Recouvrement Non atteint
Ratio de Sharpe	0,68	-	-	

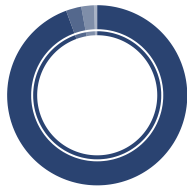
Document à destination des clients non professionnels et professionnels au sens de la Directive MIF2 - Document non contractuel - Avant toute souscription, prenez connaissance du prospectus disponible sur internet : www.la-francaise.com - Sources : La Française Asset Management, données comptables, Bloomberg



La Française Obligations Carbon Impact T

TYPES D'INSTRUMENT

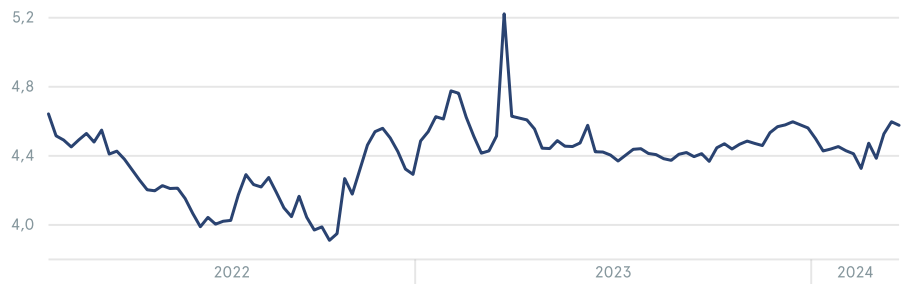
En % actif



Obligations taux fixe	94,39%
Fonds obligataires	2,76%
Liquidités	2,25%
Obligations taux variable	0,59%

SENSIBILITÉ DU FONDS (4.54)

● Fonds



PAYS

En % de la poche obligations

● Fonds ● Pondération relative à l'indice

France	31,29%	+10,8%
Pays-Bas	12,74%	+6,0%
Espagne	11,15%	+4,9%
Etats-Unis	10,93%	-8,5%
Italie	6,72%	+1,2%
Royaume Uni	5,57%	-2,7%
Allemagne	4,73%	-8,5%
Suède	3,01%	-0,2%
Belgique	2,84%	+1,0%
Irlande	2,55%	+1,8%
Autres	8,47%	-5,8%

INDICATEURS DE RISQUES

	Fonds	Référence
Sensibilité taux	4,54	4,48
Rendement au 1er call	3,90%	3,79%
Rendement à maturité	4,04%	3,81%
Exposition dettes subordonnées	22,66%	8,89%
Coupon moyen	2,84%	2,34%
Vie moyenne au call (ans)	4,78	5,10
Notation moyenne émission	BBB	BBB+

Le taux de rendement affiché a) ne constitue pas une promesse de rendement ; b) est susceptible d'évoluer dans le temps en fonction des conditions de marché ; c) est la moyenne pondérée des rendements instantanés des titres du portefeuille libellés en devise locale, calculée sur la poche obligataire ; d) ne tient pas compte d'éventuels défauts pouvant survenir.

NOTATIONS ÉMISSIONS

En % de la poche obligations

● Fonds ● Pondération relative à l'indice

AAA	0,00%	-0,3%
AA	5,43%	-3,7%
A	27,47%	-10,8%
BBB	61,37%	+16,0%
BB	5,51%	+4,7%
NR	0,23%	-6,0%

SECTEURS TAUX

En % de la poche obligations

● Fonds ● Pondération relative à l'indice

Financières	53,81%	+9,6%
Consommations non-cycliques	14,85%	-0,3%
Consommations Cycliques	7,91%	-0,9%
Services Publics	7,75%	-0,1%
Communications	7,49%	+0,5%
Industrie	5,46%	-2,6%
Matières Premières	1,45%	-1,5%
Technologie	1,29%	-0,9%
Energie	0,00%	-3,7%
Diversifiés	0,00%	+0,0%
Assimilés Etat	0,00%	+0,0%

TRANCHE DE MATURITÉ AU CALL

En contribution à la sensibilité

● Fonds ● Pondération relative à l'indice

0-1 an	0,13	+0,1
1-3 ans	0,58	-0,2
3-5 ans	1,11	+0,0
5-7 ans	0,91	-0,1
7-10 ans	1,28	+0,2
10-15 ans	0,34	-0,1
>15 ans	0,19	-0,1

PRINCIPAUX ÉMETTEURS

Hors monétaire

Nom	Pays	Secteurs taux	Notations émetteurs	Poids
Bpce Sa	France	Financières	A	2,90%
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria	Espagne	Financières	A	2,32%
Unicredit Spa	Italie	Financières	BBB+	1,98%
Ing Groep N.v.	Pays-Bas	Financières	BBB+	1,73%
Ald International	France	Consommations non-cycliques	A-	1,69%
Bnp Paribas	France	Financières	AA-	1,67%
Lloyds Banking Group	Royaume Uni	Financières	A-	1,66%
Volkswagen Interna. Finance	Allemagne	Consommations Cycliques	A-	1,63%
Danone	France	Consommations non-cycliques	BBB+	1,61%
Bfcm	France	Financières	A+	1,60%

Nombre d'émetteurs: 131

Poids des 10 premiers émetteurs: 18,77%



La Française Obligations Carbon Impact T

*Univers: Bloomberg Euro Aggregate Corporate Index TR

SCORES ESG

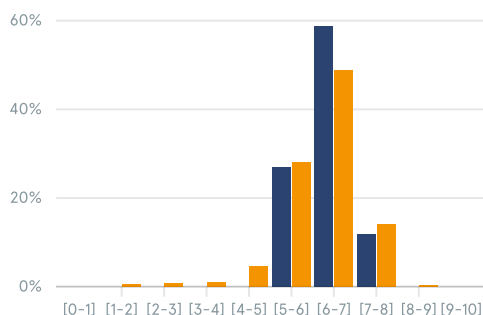
Min 0 / Max 10

	Fonds	Univers*
Taux de couverture ESG	99,67%	97,67%
Score ESG	6,41	6,06
Score E	6,83	6,35
Score S	6,27	5,89
Score G	6,14	5,98

DISTRIBUTION DES SCORES ESG

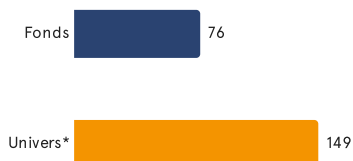
Min 0 / Max 10

● Fonds ● Univers*



INTENSITÉ CARBONE

tonne eq. CO2 / M€ revenus



SCORE CARBON IMPACT

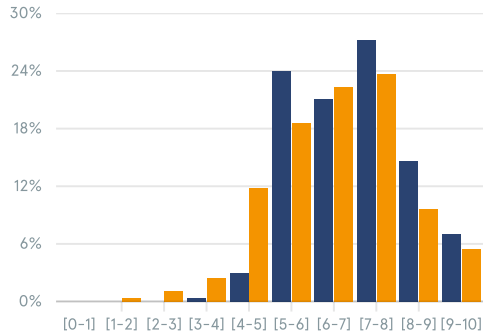
Min 0 / Max 10

	Fonds	Univers*
Taux de couverture Carbon Impact	99,42%	94,11%
Score Carbon Impact	6,99	6,17

DISTRIBUTION DES SCORES CARBON IMPACT

Min 0 / Max 10

● Fonds ● Univers*



MEILLEURES NOTES ESG DU PORTEFEUILLE

Min 0 / Max 10

Emetteurs	Poids	Score E	Score S	Score G	Score ESG
Coca-cola Hbc Finance Bv	0,18%	8,72	8,02	6,80	7,94
Coloplast Finance Bv	0,54%	7,66	7,25	8,69	7,91
Orsted	0,46%	7,31	8,58	8,52	7,81
Danaher Corp	0,74%	6,60	7,09	9,12	7,80
Dh Europe Finance li	0,65%	6,60	7,09	9,12	7,80

MOINS BONNES NOTES ESG DU PORTEFEUILLE

Min 0 / Max 10

Emetteurs	Poids	Score E	Score S	Score G	Score ESG
Accor	0,21%	5,58	5,43	4,75	5,19
Bank Of America Corp	0,30%	4,99	5,69	4,98	5,23
Elia System Operator	0,79%	4,89	5,78	5,77	5,25
Rci Banque	1,43%	6,14	7,29	2,33	5,34
Telefonica Emisiones	0,73%	7,13	5,61	3,50	5,41

EMPREINTE CARBONE SECTORIELLE

tonne eq. CO2 / M€ investis

Secteur	Poids	Empreinte Carbone	Empreinte carbone relative à l'univers*
Services Publics	7,36%	16	-16
Financières	51,11%	6	3
Industrie	5,18%	4	-17
Matières Premières	1,38%	3	-8
Consommations Cycliques	7,51%	3	-2
Consommations non-cycliques	14,10%	3	-1
Communications	7,11%	1	0
Technologie	1,22%	0	0
Energie	0,00%	0	-15
Autre	5,02%	0	0
Total		36	-56

MEILLEURES NOTES CARBON IMPACT DU PORTEFEUILLE

Min 0 / Max 10

Emetteurs	Poids	Score Carbon Impact
Nestle Finance Intl Ltd	1,26%	9,53
Nestle Holding Inc	0,32%	9,53
Tennet Bv	0,34%	9,50
Autostrade Spa	0,22%	9,32
Ald International	1,69%	9,21

MOINS BONNES NOTES CARBON IMPACT DU PORTEFEUILLE

Min 0 / Max 10

Emetteurs	Poids	Score Carbon Impact
Sagax Ab	0,40%	3,39
Crelan Nv	0,80%	4,29
Iberdrola Finanzas, S.a.u.	0,67%	4,68
Iberdrola International B.v.	0,31%	4,68
United Parcel Service	1,20%	4,95

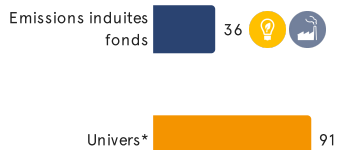


La Française Obligations Carbon Impact T

*Univers: Bloomberg Euro Aggregate Corporate Index TR

EMPREINTE CARBONE

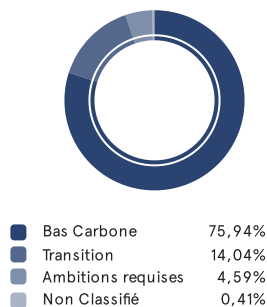
tonne eq. CO₂ / M€ investis



Réduction de l'empreinte carbone par rapport à l'univers* **60%**

RÉPARTITION THÉMATIQUE

En % actif



PRINCIPAUX GREEN BONDS

Emetteurs	% actif	Score ESG	Score Carbon Impact
Bnp Paribas	1,00%	7,28	7,27
Bank Of Ireland Group	1,00%	6,08	8,24
Axa	0,87%	6,29	7,04
Abanca Corp Bancaria Sa	0,81%	5,85	5,35
Natwest Group	0,80%	6,38	5,74

Green Bonds: **13,30%**

DONNÉES IMPACT

sur la base d'un portefeuille de 200M€ (Source: <https://www.epa.gov/energy/greenhouse-gas-equivalencies-calculator>)



Empreinte Carbone
60%

inférieure
36 tCO₂/m contre 92 tCO₂/m*



Economie d'énergie de
1 400

foyers pour 1 an



2 400

voitures ôtées de la route pendant 1 an



480 000

sacs poubelles recyclés



120 000

arbres à planter pour compenser les 200m€ investis (en supposant 10 ans de croissance par arbre)
310 000 si investis dans l'univers*

DÉFINITIONS DES TERMES EXTRA-FINANCIERS

Score ESG : le process ESG consiste en une exclusion de 20% de l'univers suivie d'une analyse financière et carbone des entreprises afin de déterminer leur éligibilité au portefeuille. Plus d'informations peuvent être trouvées dans le prospectus et le code de transparence du fonds. Le score ESG mesure la qualité ESG globale d'une entreprise. Il est calculé comme une moyenne pondérée des trois scores factoriels (Durabilité Environnementale, Capital Humain et Capital Organisationnel), en utilisant des pondérations sectorielles. Le score ESG de l'univers d'investissement est automatisé et permet des ajustements afin de refléter les informations complémentaires dont disposent les analystes ESG, le cas échéant.

Score Environnement: Le premier facteur du modèle ESG d'Inflection Point évalue les performances des entreprises et les stratégies de réduction des impacts environnementaux dans leurs activités et leur chaîne de valeur.

Score Social : le deuxième facteur du modèle ESG évalue les politiques, programmes et performances des entreprises en matière de gestion et de développement de leurs effectifs.

Score Gouvernance: le troisième facteur du modèle ESG évalue la qualité des pratiques de gouvernance d'entreprise des entreprises et de leur gestion des relations avec les parties prenantes (par exemple, les fournisseurs).

Score Carbon Impact : Le score Carbon Impact est calculé comme étant la moyenne d'indicateurs pour chaque catégorie du TCFD (Task Force on Climate-Related Financial Disclosures) au niveau des entreprises, et peut être ajusté afin de refléter les informations complémentaires dont disposent les analystes ESG, le cas échéant.

Intensité Carbone : L'intensité carbone d'une entreprise est calculée comme étant le ratio entre le volume des émissions de gaz à effet de serre (GHG) de l'entreprise en tonnes de CO₂eq et le chiffre d'affaires.

Empreinte Carbone: l'empreinte carbone est un indicateur des émissions de CO₂ générées par les compagnies détenues dans notre portefeuille. Les données CO₂ sont fournies par La Française en s'appuyant majoritairement sur une source CDP. Elles capturent les scopes 1 et 2. La formule de calcul est la suivante: $\sum (i \text{ à } n) (\text{investissement } i / \text{Entreprise valeur}) / (\text{Valeur du portefeuille}) \times \text{Emissions de l'émetteur } i$

Green Bonds : Une obligation verte est émise par une entreprise afin de financer ou refinancer des projets à impact environnemental positif selon la taxonomie des « green bond principes ».

Bas Carbone : Cette classification d'entreprise est le résultat d'une analyse carbone propriétaire. Si une entreprise appartient à la catégorie bas carbone, la trajectoire de son intensité carbone est bien en-dessous de la trajectoire 2 degrés (voire 1.5 degrés) de référence de son secteur.

Transition : cette classification d'entreprise est le résultat d'une analyse carbone propriétaire. Si une entreprise appartient à la catégorie transition, la trajectoire de son intensité carbone est alignée ou en dessous de la trajectoire 2 degrés de référence de son secteur.

Ambitions requises : Cette classification d'entreprise est le résultat d'une analyse carbone propriétaire. Si une entreprise appartient à la catégorie transition ambitions requises, la trajectoire de son intensité carbone est en forte diminution mais la stratégie de l'entreprise manque encore un peu d'ambition pour être alignée avec le 2 degrés de référence de son secteur à 2030.

Retardataires : Cette classification d'entreprise est le résultat d'une analyse carbone propriétaire. Si une entreprise appartient à la catégorie retardataires, la trajectoire de son intensité carbone est bien au-dessus de la trajectoire 2 degrés de référence de son secteur.





La Française Obligations Carbon Impact T

AVERTISSEMENT

Les informations contenues dans ce document ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation d'investir, ni un conseil en investissement ou une recommandation sur des investissements spécifiques. Les données chiffrées n'ont pas de valeur contractuelle et sont sujettes à modification.

Ceci est un document publicitaire. Le pays d'origine du fonds est la France.

Les informations sur le fonds, dont les calculs de la performance et les autres données, sont fournies par la société de gestion à la date du document.

En fonction de la stratégie du fonds, des données dites « internes » peuvent être différentes de celles mentionnées dans le prospectus. Les données internes n'engagent pas la Société de Gestion qui demeure libre de les faire évoluer sans préavis dans les limites du prospectus qui seul fait foi. La Société de Gestion entend par « données internes » un ensemble d'éléments tels que : limites de gestion internes, analyses économiques, commentaires des gérants. Cette liste n'est pas limitative.

Les notations Morningstar et/ou Lipper sont soumises à copyright. Tous droits réservés. Les informations présentées : (1) appartiennent à Morningstar et/ou Lipper et/ou à leurs fournisseurs d'informations (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité.

Il est rappelé que les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Compte tenu des risques d'ordre économique et financier, il ne peut être donné aucune assurance que le fonds présenté atteindra son objectif.

La documentation commerciale et réglementaire (dont le prospectus de chaque fonds) est disponible, en anglais, sur le site du Groupe La Française (www.la-francaise.com) et/ou sur simple demande auprès de votre interlocuteur financier habituel.

Document édité par La Française AM Finance Services, 128, boulevard Raspail, 75006 Paris, France, société régulée par l'"Autorité de Contrôle Prudentiel" (www.acp.banque-france.fr), sous la référence 18673 X.

Ce document est confidentiel, à usage strictement privé et destiné uniquement à l'information de la personne à laquelle il a été remis par le Groupe La Française. Aucune diffusion des informations contenues dans cette présentation n'est autorisée sous quelque forme que ce soit sans l'accord préalable écrit du Groupe La Française. Les noms, logos ou slogans identifiant les produits ou services du Groupe La Française sont la propriété exclusive de celui-ci et ne peuvent être utilisés de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit du Groupe La Française.

Information importante pour les investisseurs en Allemagne

Agent d'information et agent payeur : BNP PARIBAS Securities Services S.A. – Zweigniederlassung Frankfurt am Main, Europa-Allee 12, 60327 Frankfurt am Main

Information importante pour les investisseurs en Espagne

Représentant local : Allfunds Bank SA Calle Estafeta 6 - Complejo Plaza de la Fuente, Edificio 3, La Moraleja, Espagne

Information importante pour les investisseurs en Italie

Distributeur local : BNP PARIBAS Securities Services, Via Ansperto no. 5 20123 Milan, Italie

Information importante pour les investisseurs au Royaume-Uni

Agent d'information et Agent payeur : BNP Paribas Securities Services London, 5 Moorgate, London, EC2R 6PA United Kingdom

Information importante pour les investisseurs en Suisse

Représentant local: ACOLIN Fund Services AG, Leutschenbachstrasse 50, CH-8050 Zurich et Agent Payeur local: NPB Neue Privat Bank AG, Limmatquai 1/am Bellevue, P.O.Box, CH-8024 Zurich. Le prospectus, les feuilles d'information de base, le règlement, les rapports Annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts.

Information importante pour les investisseurs à Singapour

Le fonds est non autorisé en vertu de l'article 286 du Securities and Futures Act (Cap. 289) («SFA») ou reconnu en vertu de l'article 287 du SFA, et le Fonds n'est pas autorisé à être proposé au public. Ce matériel et tout autre document émis dans le cadre de l'offre ou de la vente de Parts ne sont pas un prospectus tel que défini dans le SFA et ne seront pas déposés ou enregistrés en tant que prospectus auprès de l'Autorité Monétaire de Singapour. La responsabilité légale en vertu du SFA en ce qui concerne le contenu des prospectus ne s'applique pas. Aucune offre ou invitation de souscription ou d'achat des parts, ne peut être faite, ni aucun document ou autre matériel (y compris, mais sans s'y limiter, ce matériel) relatif au Fonds ne peut être diffusé ou distribué, directement ou indirectement, à toute personne à Singapour autre qu'un investisseur institutionnel (tel que défini à l'article 4A du SFA) conformément à l'article 304 du SFA. Lorsqu'une offre est faite à des investisseurs institutionnels conformément à l'article 304 du SFA, certaines restrictions peuvent s'appliquer aux actions acquises dans le cadre d'une telle offre.

Le Label ISR ne garantit pas la performance financière du fonds.

L'ensemble des codes de transparence, politique de vote et d'engagement, ainsi que la charte de l'investissement durable sont disponibles sur le site du Groupe La Française (<https://www.la-francaise.com/fr/informations-reglementaires/>)

Gérant : Équipe de gestion actuelle, susceptible d'évoluer dans le temps.

Notations émissions : correspond au rating émission le plus récent entre S&P et Moody's à défaut émetteur.

La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux ratings établis par les agences de notation, et effectue sa propre analyse crédit. Les ratings sont déterminés au cas par cas sur la base d'une méthodologie interne, et sont susceptibles d'évolution.

Classification SFDR : Le Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) a pour objectifs d'orienter les flux de capitaux vers des investissements plus responsables, d'assurer la transparence, la cohérence et la qualité de l'information aux investisseurs et, ainsi, de permettre une comparaison des différents véhicules d'investissement.

Elle s'applique à tous les acteurs des marchés financiers mais aussi aux produits.

3 catégories de produits :

1/ Tous les fonds sont automatiquement classés en article 6, sans objectif de durabilité.

2/ L'article 8 s'applique pour les fonds qui valorisent les caractéristiques ESG.

3/ L'article 9 va plus loin, avec un objectif d'investissement durable et mesurable : les fonds investissent dans une activité qui contribue à un objectif environnemental ou social, comme la réduction des émissions de CO2 ou la lutte contre les inégalités.

DÉFINITIONS

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

La volatilité est une mesure de la variation de la performance du fonds sur une certaine période. Plus elle est élevée, plus le fonds est volatil, et donc plus le fonds est risqué.

Tracking-error : écart-type des performances relatives du fonds par rapport à son indice. Cette notion permet de vérifier si les variations du fonds sont semblables aux variations de son indice de référence. Une tracking error de zéro signifie que la performance relative du fonds par rapport à son indice est constante.

Ratio de Sharpe : ratio mesurant la performance dont le fonds bénéficie pour chaque point de volatilité pris par rapport à un actif dit sans risque

Max.Drawdown : perte maximale historique qu'aurait subie un investisseur qui aurait investi au plus haut et serait sorti au plus bas

Le recouvrement est la durée nécessaire pour recouvrer la perte maximale (Max. Drawdown).

Sensibilité taux : permet de mesurer le pourcentage de variation, à la hausse ou à la baisse, du cours d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPCVM obligataire, induite par une fluctuation de 1% des taux d'intérêt du marché.